



Revue
jésuites

NOUVELLE REVUE THÉOLOGIQUE

65 N° 4 1938

L'idée de Dom Créa

Paul BROUTIN (s.j.)

p. 476 - 480

<https://www.nrt.be/en/articles/l-idee-de-dom-crea-3661>

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2024

L'IDÉE DE DOM GRÉA (1)

Le nom de Dom Gréa n'évoque pas sans doute des souvenirs très précis chez bon nombre de lecteurs. Ceux qui ne le connaissent que par ouï-dire assimilent son œuvre à un essai de vie religieuse et commune, à un mouvement de réforme et de perfection, qui, commencé dans le clergé pastoral, aboutit à un nouvel institut religieux. Ceux qui ont parcouru ses livres se souviennent d'un traité de l'Eglise qui n'eut pas grand succès, ou d'un opuscule sur « La Sainte Liturgie » qui ferait songer à un autre Dom Guéranger. Pour ceux-là-mêmes qui ont connu sa personne et son œuvre, il reste quelque chose d'étrange dans sa destinée : « Signum cui contradicatur ».

À le lire on dirait un « prophète du passé » qui voit dans sa contemplation des textes et des canons anciens la figure idéale de l'Eglise et qui, dans son ardente dévotion, faite d'admiration autant que de souvenirs historiques, cherche et trouve une synthèse qui ne peut rallier le grand nombre. A le voir agir, lutter, et « mourir racine », on dirait un « prophète de l'avenir » qu'il pressent dans les aspirations contemporaines et qu'il tente de réaliser selon la trempe de son esprit, de son cœur et de son tempérament vigoureux.

Chose certaine : il ne fut pas l'homme de son temps. Sa formation d'autodidacte à l'Ecole des Chartes comme à Rome, son regard fixe sur le passé — « une âme d'ancêtre, une âme du moyen-âge » — sa méconnaissance de l'évolution des congrégations romaines sous Pie X, le jetèrent dans une épreuve analogue à celle que subirent saint Alphonse de Liguori, saint Joseph Calasanz et tant d'autres fondateurs et fondatrices. Malgré la vénération dont il était entouré, malgré quarante années d'expériences, ses essais de réalisation intégrale de l'idéal entrevu ont été désavoués. Ce n'est pas sa règle primitive, c'est un contre-projet présenté par d'autres, refusé par lui, que Rome a accepté en l'évinçant du gouvernement de son institut. « Amen », a dit le saint, en se retirant dans la solitude et la prière, consolé par les sympathies de Dom Chautard, par les encouragements obstinés du Cardinal Sevin et plus encore peut-être par l'audience que ses idées trouvaient auprès du Cardinal Mercier.

Voilà vingt-deux ans qu'il est mort. Et jusqu'à ce jour nous n'avions pour toute biographie que la brochure du Chanoine Grévy. Ecrite en 1917 (Lyon, Rey), aussitôt après la mort du R^me Père, cette notice, d'un ton si juste et d'un témoin si fidèle, ne pouvait fixer pour l'avenir que les traits essentiels d'une œuvre et d'une destinée extraordinaires. C'est l'honneur de Mgr Vernet d'avoir remis en pleine lumière cette « figure puissante et complexe ». On peut le suivre avec confiance dans un récit où les faits extérieurs comme les pensées des cœurs sont rapportés avec fidélité, tact, relief et visible sympathie.

Il avait grand mérite à le faire : la tâche était difficile. Après trente ans, les événements sont encore très douloureux pour les per-

(1) Mgr F. Vernet. *Dom Gréa (1828-1917)*. Paris, Labergerie, 1938, 19 X 14 cm., 366 p., plusieurs planches. Prix : 24 frs.

sonnes. Loyalement d'ailleurs, malgré ses vingt-quatre pages de bibliographie, malgré sa compétence particulière dans les affaires ecclésiastiques du XIX^e siècle, le docte professeur de l'Université de Lyon nous avertit en sa préface que sa documentation n'est pas complète. Il se devait d'user avec discrétion des papiers de famille qui lui ont été confiés ; il n'a pas pu atteindre d'autres sources dont il pressent l'intérêt et la richesse, et ne prétend pas avoir fait, de tous points, œuvre complète et définitive.

Il n'en a pas moins composé un livre qui s'impose. Il a attiré les regards sur une grande figure religieuse du XIX^e siècle : c'est bien. Il fait penser et pousse à revoir de plus près l'œuvre écrite de Dom Gréa : c'est peut-être d'une importance plus immédiate. A qui voudra la mieux connaître, il n'est que de reprendre en mains le livre : « De l'Eglise et de sa divine constitution » ⁽²⁾. Tout le secret de Dom Gréa, toute son âme, toute son « idée » est dans ce « livre si substantiel, si synthétique, si pieux » ⁽³⁾. C'est aux théologiens et aux hommes d'Eglise de redécouvrir cette « mine inépuisable de richesses théologiques » dont la valeur a pour garants des juges aussi compétents et aussi différents que Mgr d'Hulst, le chanoine Didiot, le Cardinal Billot, le Cardinal Mercier. La vie écrite par Mgr Vernet rendra courage aux chercheurs. Ils ne reculeront pas devant les imperfections de la forme, (Mgr de Ségur qui eut en mains les épreuves disait que « la toilette du livre n'était pas faite »), les points discutables de la synthèse historique, le sens accommodatic de certains textes scripturaires ou patristiques. Sans esprit de système mais avec pénétration, ils iront droit à la thèse. Stupéfaits d'abord, ils s'habitueront à l'idée que le traité de l'Eglise doit être en continuité avec celui de la Trinité et que le point d'insertion, ce sont les missions divines.

La grande originalité de Dom Gréa, dans sa synthèse du dogme, est de replacer sur ces assises mystiques et sociales les fondements de toute la hiérarchie et de repenser ainsi le traité de la grâce sous son aspect social. Dans sa conception de la vie surnaturelle, il explique que pour remonter au sein du Père, nous sommes en gestation au sein d'une Mère, et que, pour reprendre son idée en la formule d'un théologien plus moderne, le R. P. Congar, « la Trinité et l'Eglise, c'est vraiment Dieu qui vient de Dieu et qui revient à Dieu, en ramenant avec soi, en soi, sa créature humaine ». C'est bien là la haute doctrine qui, au lieu de conclure à l'« inhabitation des Trois » part de là. N'est-ce pas l'enseignement scripturaire : « Apud vos manebit et in vobis erit... Sicut misit me Pater, ego mitto vos... Ut

(2) Ajoutons y son « testament spirituel » (conférence aux prieurs du 2 avril 1902), quelques feuillets et quelques chapitres de « La vie des clercs dans les siècles passés » par Dom Benoît, l'homme de sa droite, l'homme de son cœur, « religieux hors ligne mais tout d'une pièce », le disciple le plus intelligent et le plus compromettant parmi les ouvriers de la première heure.

(3) Nous entendons le mot « idée » dans son sens grec de « vision ».

et vos societatem habeatis nobiscum et societas nostra sit cum Patre et cum Filio eius, Iesu Christo... ». Ce sont les missions visibles et inséparables du Messie et du Saint-Esprit qui sont le gage et le signe des missions invisibles et inséparables et qui appellent grâces, vertus, dons du Saint-Esprit. La montée des âmes vers la contemplation mystique a poussé les théologiens à considérer ces missions avec toutes les richesses qui les accompagnent dans chaque chrétien. Mais Dom Gréa les suit d'abord dans leur épanouissement social sans aller, lui, jusqu'à l'adaptation individuelle.

Il lui est aisé alors, on le comprend, de rejoindre l'idée si paulinienne de l'Eglise « Sponsa Christi, adiutorium simile sibi » ou encore, si l'on veut, de la Cité-Epouse de l'Apocalypse. « Les opérations hiérarchiques imitent les formes et les manifestations de l'opération divine » et celle-ci ne se dégrade pas dans sa transmission terrestre. Le Christ associe partout l'humanité à son œuvre vivificatrice et il se l'associe dans une de ses lois constitutives, c'est-à-dire dans une élite qui, prise d'elle-même, rayonne dans une masse qu'elle attire sans s'en séparer. N'est-ce pas la grande idée du « clergé indigène » au sens le plus plein du mot, telle qu'elle se réalise depuis le temps des apôtres jusqu'à notre époque missionnaire et d'action catholique ?

A ce sujet, Mgr Vernet relève à propos la clairvoyance dont Dom Gréa faisait preuve dans un de ses opuscules de jeunesse : « *De re catholica apud Orientales instauranda memorialis libellus* ». « Pour remédier à la « langueur » des églises orientales, il indiquait... un premier remède, à savoir que l'Eglise romaine eût en Orient non seulement des missionnaires du rite latin mais aussi les missionnaires passant aux rites orientaux. Le second remède qu'il préconisait, c'était l'établissement dans les pays d'Orient d'un clergé indigène. Il exprimait le souhait que ce clergé fût hiérarchique et régulier... pour travailler avec plus de sûreté, de facilité, d'utilité à la propagande chrétienne » (p. 54). Il donnait encore les mêmes avis dans un entretien avec M. Delpech, le 30 juin 1903 : « Dans les pays de missions, on ne fait pas le principal, même quand les missions sont florissantes, si la vie hiérarchique ne s'organise pas avec les indigènes. Il y a entre la mission et une église constituée la différence d'une fleur parfois magnifique et mise dans un vase avec la fleur moins brillante peut-être mais enracinée... Il faut faire un clergé indigène régulier et hiérarchique mais pas avec la méthode sulpicienne car avant de faire un Monsieur de Saint-Sulpice, il faut commencer par faire un européen... Ne cherchez pas à faire des européens. C'est vous qui comme saint Paul devez vous faire chinois, japonais, « omnia omnibus ». Mangez comme eux du riz à l'huile de ricin ou des boulettes de farine comme les arabes, construisez des maisons comme les leurs. Est-ce que saint Paul, saint Denys ont cherché à implanter la civilisation romaine chez leurs peuples ? Saint Martin et d'autres sont plutôt devenus moines barbares que séculiers civilisés... Il paraît plus facile avec un nègre de faire un moine que d'en faire un séculier européen. Non, ne l'amenez pas en Europe votre nègre intelligent qui va y mourir poitrinaire. Gardez le trente

ans dans la vie monastique ou canoniale, dans la pratique des observances régulières et à l'abri de la vie commune. Et après cela, ordonnez le prêtre en le laissant religieux. Multipliez l'opération et vous aurez un vrai clergé ».

C'est par son humanité que le Christ sauve les hommes, sans doute mais c'est aussi par des hommes associés sans distinction de races et de classes pour leur propre salut. Le Christ-Chef en épousant notre humanité nous constitue tous ensemble dans l'ordre surnaturel restauré. A notre tour, nous constituons le Christ-Eglise faisant être et croître son corps mystique « ad aedificationem Dei ». Quelle dignité, quelle liberté, quel mystère que Dom Gréa contemple, dans toute son étendue, de l'Eglise triomphante dans la Trinité jusqu'à son plus humble embryon paroissial !

Car, cette fécondité parfaite et sans cesse renouvelée au cours des siècles se retrouve dans tout le développement de l'Eglise universelle en Eglises particulières. Et cela, suivant la même loi organique : les missions trinitaires, le Christ et son collège épiscopal, l'évêque et son presbyterium.

Mgr Vernet fait à juste titre de Dom Gréa le héraut de l'Eglise particulière dans les temps modernes. C'est, nous semble-t-il, sa vraie mission d'en avoir rappelé l'organisme et l'organisation. Dans le grand courant théologique qui magnifie l'Eglise universelle en son chef infaillible, il retrouve également la mystique de l'épiscopat dispersé. Il en souligne la valeur dans les beaux textes de saint Ignace d'Antioche. Dans tous ses écrits et dans toutes ses œuvres, il en développe longuement la définition adéquate, inscrite en lettres d'or dans une lettre de saint Cyprien : « Ecclesia est plebs adunata sacerdoti et pastori suo grex adhaerens » (ep. 69. *PL* 4, 406) : un peuple appelé à la lumière de la foi et agrégé par le lien de la charité ; — un clergé pastoral préposé à ce peuple fidèle pour la louange divine et la sanctification des âmes en esprit et en vérité ; — et entre ce peuple déterminé et son clergé ordinaire, un lien de communion hiérarchique qui les enveloppe dans le cycle trinitaire des missions visibles et invisibles de l'ordre surnaturel. Cette définition patristique étale dans toute son importance la complexité circulaire qui va de la tête aux membres selon la loi de tout être vivant. Dom Gréa en était profondément convaincu : clergé pastoral et peuple chrétien s'enracinent respectivement et conjointement dans le Christ, dans la communion de sa grâce, de sa vérité et de sa sainteté.

Dans quelle institution doit s'incarner cette théologie ? Mgr Vernet donne la réponse de Dom Gréa en racontant son œuvre à Baudin, à Saint-Claude, à Saint-Antoine, à Andora. Nous laissons au lecteur le plaisir de ces pages d'une précision et d'un intérêt toujours croissants. Il y verra comment à l'inventaire d'un passé, obscur et tâtonnant pour nous et pour lui lumineux et plein de suggestions, Dom Gréa, dégageant le nécessaire de l'accidentel, allant au delà, peut-être, de l'actuel possible, a dessiné d'une main ferme le plan d'une idéale restauration. Il avait devant lui un « clergé démantelé » par le régime concordataire, il touchait du doigt les conséquences de sécula-

rité que le régime bénéficiaire avait accumulées dans le passé, il sentait combien le gallicanisme et le jansénisme avaient figé la notion juridique de diocèse. Et dans son amour pour l'Eglise toute entière, il rêvait de voir toutes ces filiales ne point laisser à la seule Eglise-Mère, à l'Eglise-cathédrale, la perfection d'organisation que lui assurait la présence et la possession immédiate de l'évêque. Tandis que les autres réformateurs du XIX^e siècle s'efforçaient de remonter le clergé à la hauteur de sa tâche par des secours du dehors, lui cherchait la perfection de l'institution pour retrouver la perfection de l'individu par et dans sa fonction. Il voyait des églises à refaire dans le sens profond et total de leur vie avant de voir un clergé à fortifier.

De là son idéal de vie canonique, c'est-à-dire, selon une formule qui, à la fin de sa vie, avait ses préférences, « la vie cléricale parfaite dans un presbytère, dans un collège de clercs attachés par titre à une église, lesquels se vouent par ce genre de vie, dans les différents degrés de la cléricature et sous l'autorité de leur évêque au service de Dieu et de l'Eglise ». N'est-ce pas, sur le terrain ecclésiastique, l'idée-force qui a fait son chemin pendant tout le XIX^e siècle sur le terrain social : la profession organisée. « Dans cette discipline, prétendait Dom Gréa, tout était traditionnel ; rien ne fut inventé comme dans la fondation d'un ordre nouveau ; tout fut recueilli des anciens instituts canoniques ». Vie liturgique intégrale et observances pénitentielles ; vie religieuse traduite en obéissance par un ministère exercé collégialement, en chasteté dans une famille ecclésiastique, en pauvreté selon le canon romain de 1059 : « quidquid eis ab ecclesiis venit communiter habere » (en traduction moderne : la propriété ecclésiastique est au service de la fonction, elle reste le bien de la collectivité et ne peut devenir propriété privée) ; comme forme organique souhaitable, la forme fédérative des anciennes congrégations canoniques, des maisons majeures ou collégiales et des maisons moindres ou prieurés : voilà bien, au rapport de Mgr Vernet, comment Dom Gréa entendait la perfection de l'Eglise particulière.

En cette entreprise, n'était-il pas précurseur autant et plus, peut-être, que restaurateur ? Comme sa synthèse théologique nous a paru une magnifique orientation, son expérience nous semble une recherche, un essai bien plus qu'une réalisation. En fait, aucune de ses fondations n'a été juridiquement incorporée à une hiérarchie diocésaine. C'était là cependant le dessein manifesté et affirmé en écrits et en paroles jusqu'à sa dernière heure. Les conversations qu'échangèrent à Malines du 23 au 26 juin 1914 Dom Gréa et le cardinal Mercier ne laissent aucun doute sur ce point. Son rôle fut de préparer les voies, son poste fut d'avant-garde, et sa « réussite » est dans l'avenir. Aussi Mgr Vernet a-t-il fait bon travail en racontant la vie de cet initiateur, de « cet homme incomparable » qu'un autre historien moderne, F. Hayward, appelait « l'un des plus grands animateurs religieux des temps contemporains ».

P. BROUTIN, S. I.